

Perspectives

N°21/307 – 27 septembre 2021

ZONE EURO – L'Europe attend son nouveau leader

Les capitales européennes suivent avec attention le résultat des élections législatives allemandes du 26 septembre. En effet, la récente redéfinition de la position allemande sur des questions d'approfondissement de l'Union européenne (Fonds de relance européen et émission de dette) interroge sur la durabilité de la transformation de la politique européenne menée par l'Allemagne.

La force de la chancelière sortante A. Merkel a été de savoir opérer le changement de cap de la politique européenne de l'Allemagne en embarquant les membres les plus sceptiques de la CDU/CSU. Sa capacité à rassurer lui a aussi permis d'incorporer des positions socio-démocrates dans sa politique, contribuant ainsi à éroder le soutien au SPD dans la population.

Il est donc légitime de se demander si les candidats à la chancellerie sauront inspirer aux Allemands la même confiance dans leur capacité de négociation. Car c'est bien cette expérience dans la fixation de justes concessions qui a permis des avancées vers un compromis fructueux.

Aujourd'hui, la reconduction de la grande coalition, bien qu'alégalement possible, n'est plus considérée comme très probable par la plupart des observateurs. Sur les questions européennes, bien que partant de positions très éloignées, l'accord de coalition de 2018 avait su trouver une synthèse très favorable à l'approfondissement. Les partenaires s'engageaient à renforcer financièrement l'Union européenne pour qu'elle puisse mieux assurer ses missions et à renforcer et réformer la zone euro en ouvrant la voie à la création d'un budget d'investissement de la zone. L'Allemagne était donc disposée à faire preuve d'une plus grande solidarité financière avec ses partenaires européens en versant des contributions plus élevées au budget européen. Ce point de départ avait créé les conditions pour acter le plan de relance européen.

Cependant, CDU et SPD continuent de porter dans leurs programmes électoraux des positions très éloignées sur les questions d'approfondissement de l'Union économique et monétaire. Elles reflètent celles avancées le 25 mars 2021, lors du débat en séance plénière au Bundestag, sur la loi de ratification du fonds de relance européen. Pour la CDU, il s'agissait d'une réponse exceptionnelle et limitée dans le temps face à la pandémie ; pour le SPD, d'une étape « nécessaire et trop longtemps ajournée sur la voie d'une Union budgétaire européenne ». Cette différence d'interprétation n'a pour autant pas empêché la ratification, A. Merkel ayant réussi à rassurer sur les lignes rouges à ne pas franchir et à expliciter les limites du repositionnement de l'Allemagne.

Si A. Laschet s'inscrit totalement dans l'héritage de Merkel, les faucons de la CDU semblent douter de sa capacité de négociation en Europe et ses partenaires européens de sa capacité à convaincre l'aile dure du parti.

Quant à O. Scholz, en tant que vice-chancelier, il partage le bilan Merkel et en endosse la responsabilité, et surtout il se garde bien de se proposer comme le candidat du changement radical. Les questions les plus clivantes du programme électoral du SPD sur les questions européennes (réforme du Pacte de stabilité et pérennisation du NGEU) sont soigneusement écartées du débat électoral.

Mais, aujourd'hui, la fragmentation du panorama politique allemand fait des Verts et des libéraux du FDP les faiseurs de rois (voir l'article [Allemagne – Un renouveau politique post législatives ?](#)).

Ainsi, ce sont les deux coalitions SPD, Verts, FDP et CDU/CSU, Verts et FDP qui sont considérées comme les plus probables.

Sur le papier, les deux configurations sont différentes pour les partenaires européens, notamment ceux de la zone euro, car la divergence des visions de la CDU et du SPD sur les questions d'approfondissement de l'Union économique et monétaire sont exacerbées par celles des Verts d'un côté et du FDP de l'autre.

Ainsi, une alliance entre la CDU, le FDP et les Verts conforterait les membres les plus conservateurs de la CDU et verrait se renforcer l'aversion au partage du risque entre pays dans le cadre de l'Union bancaire (système communautaire d'assurance des dépôts, pondération selon les risques des détentions souveraines), mais aussi les pressions en faveur du rétablissement rapide des règles du Pacte de stabilité et de croissance et d'un renforcement des sanctions, de la création d'une procédure de restructuration des dettes souveraines sous le contrôle du Mécanisme européen de stabilité (MES). En 2017, le FDP avait quitté la table des négociations d'une coalition avec la CDU et les Verts qui lui demandait des compromis jugés excessifs. Aujourd'hui, la politique climatique du FDP le met encore en porte-à-faux avec les Verts. L'approche fondée sur le marché s'oppose au financement des investissements pour la transition par la dépense publique soutenue par les Verts.

Dans ce cas, quel terrain d'entente pour nouer une coalition entre le SPD, les Verts et le FDP ? Certes, une telle coalition est bien plus hétéroclite sur le plan idéologique que celle dont le FDP s'est séparé il y a quatre ans. Mais l'isolement a beaucoup coûté au FDP qui est aujourd'hui en position de mieux monnayer sa participation et il le fera au prix fort (le ministère des Finances ?).

Mais quel intérêt alors pour le SPD à faire des concessions au FDP ? Pour O. Scholz, le FDP pourrait potentiellement servir de couverture au flanc gauche de son propre parti en matière de dépenses. Il pourrait aussi être désigné coupable du refus des propositions des autres pays de l'UE visant à assouplir les règles fiscales et la limite de la dette.

Car O. Scholz a compris que l'opinion allemande, si elle est favorable à une plus grande responsabilité et solidarité allemande envers les autres membres de l'UE, n'est néanmoins pas prête à franchir la ligne rouge tracée par A. Merkel et à s'aventurer dans un système de redistribution illimitée, inconditionnelle et permanente des fonds publics entre les États membres de l'UE. Il sait aussi que la Cour constitutionnelle fédérale a émis de grandes réserves à l'égard de ce changement de cap en matière de politique européenne, qu'elle allait examiner de manière approfondie la légalité de cette décision, pouvant ainsi réduire la marge de manœuvre politique du prochain gouvernement.

Ainsi, si pour le SPD, le fonds de relance limité dans le temps n'était qu'une étape intermédiaire sur la voie d'une union budgétaire européenne avec des emprunts communs, cette étape pourrait bien rester intermédiaire pour toute la durée de la prochaine législature. Entretemps, la balle est dans le camp des pays bénéficiaires des fonds européens pour en disposer efficacement et alimenter ainsi la confiance des citoyens allemands afin qu'ils soient prêts à déplacer leur ligne rouge.

Article publié le 24 septembre 2021 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
24/09/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
23/09/2021	<u>Russie – Résiliente et immobile</u>	Russie
23/09/2021	<u>Chine – Doit-on s'inquiéter du ralentissement de la croissance ?</u>	Asie
21/09/2021	<u>Avenir de l'Europe - L'union bancaire : stabiliser et consolider les banques européennes</u>	Banques, Europe
21/09/2021	<u>Zone euro – La production industrielle se redresse en juillet</u>	Zone euro
21/09/2021	<u>Royaume-Uni – L'inflation atteint 3,2% en août et devrait grimper vers 4% au T4</u>	Royaume-Uni
17/09/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
16/09/2021	<u>L'innovation au service de l'élevage : concilier mieux-vivre des agriculteurs et bien-être animal</u>	Agriculture, agroalimentaire
16/09/2021	<u>Allemagne – un renouveau politique post législatives ?</u>	Allemagne
15/09/2021	<u>Inde – Un deuxième trimestre qui rassure</u>	Asie
15/09/2021	<u>France – Immobilier résidentiel : un marché très dynamique en 2021</u>	France
14/09/2021	<u>Royaume-Uni – Quasi-arrêt de la reprise en juillet, sur fond de pénurie de main-d'œuvre</u>	Royaume-Uni
10/09/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
10/09/2021	<u>Zone euro – Conjoncture flash : PIB au T2 2021</u>	Zone euro
10/09/2021	<u>Espagne – Premiers pas vers une réforme des retraites</u>	Zone euro
09/09/2021	<u>Ajustement carbone aux frontières dans l'Union européenne : un chemin pavé de bonnes intentions mais encore semé d'embûches</u>	Europe
07/09/2021	<u>Chine – Tour de vis réglementaire dans le secteur privé</u>	Asie
06/09/2021	<u>France – L'économie retrouve son dynamisme malgré un été agité</u>	France
03/09/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.